

Face à la hausse des besoins de places en crèches, en logements, de CESU, les moyens sont vraiment insuffisants : l'UNSA Fonction Publique a tout son rôle à jouer dans l'action sociale interministérielle. Vos représentants sont là pour vous défendre : vous aurez plus d'infos en lisant ce bulletin.



Zoom sur le CIAS du 7 décembre 2010

138 millions d'euros prévus au budget de l'action sociale interministérielle pour 2011.

■ **L'UNSA-Fonction publique dénonce l'insuffisance de ce budget au regard des besoins estimés.**

2011 devrait connaître l'ouverture de deux chantiers : l'un sur les modalités de gouvernance du CIAS, et l'autre sur le champ et le périmètre de compétences de cette instance.

■ **Déclaration UNSA-Fonction publique au CIAS de décembre 2010**

Dans ce contexte politique, économique et social, les agents publics sont concernés au premier chef et subissent de plein fouet la rigueur budgétaire : diminution des effectifs, gel des salaires, allongement de la durée d'activité... Le champ de l'action sociale interministérielle n'échappe pas à cette austérité : 138 millions pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat sont dérisoires pour mener une politique d'action sociale digne de ce nom. Derrière ce chiffre, ce sont les agents et leurs familles qui sont directement touchés au quotidien.

Pour l'UNSA-Fonction publique, il est nécessaire d'impulser une nouvelle dynamique afin de soutenir les fonctionnaires. Cette politique doit se traduire par des actions équitables et des moyens humains et budgétaires appropriés.

L'UNSA-Fonction publique revendique et propose :

- L'harmonisation vers le haut de l'ensemble des prestations communes versées aux agents de l'Etat dans les DDI, comme s'y était engagée la DGAFP.
- La mise en place d'un titre restaurant pour les agents qui ne peuvent bénéficier d'aucune restauration sociale collective.
- La garantie du caractère universel du CESU-Garde d'enfant avec une revalorisation des barèmes.
- La création d'une prestation en faveur des enfants de fonctionnaires dans le cadre de leurs études.
- En lieu et place de l'AMD, l'instauration d'un CESU à destination des retraités.

L'UNSA-Fonction publique n'entend pas entrer dans une logique de gestion de pénurie budgétaire ; l'action sociale ne doit plus être une variable d'ajustement !

L'UNSA-Fonction publique exige une remise à niveau conséquente des crédits destinés à l'action sociale.



Eclairages :

CHEQUES-VACANCES : l'accent a été mis sur les difficultés d'accès, le taux de fonctionnaires bénéficiaires s'élevant à seulement 4% des agents soit 120 000 bénéficiaires.

■ Face à ce constat, un travail doit être initié en 2011 pour dynamiser ce dispositif.

CESU-GARDE D'ENFANTS : il a atteint en 2010 un budget de 33 millions d'euros, multipliant par 4 l'enveloppe allouée sur l'exercice des 4 dernières années soit 175 000 bénéficiaires pour un montant moyen d'aide de 320 euros.

AMD : cette aide à domicile pour les fonctionnaires retraités a disparu !

■ L'UNSA-Fonction publique propose une réflexion sur son renouvellement.

AIP : l'aide dédiée aux primos arrivants affectés de la Fonction publique a connu une croissance de 6 % au cours de ces 4 dernières années. Néanmoins, la question d'une réforme positive de l'indemnité de résidence perdue et devra aussi être traitée.

DDI :

■ L'UNSA-Fonction publique souhaite une harmonisation des statuts d'action sociale. Elle devrait être mise en place en 2011 en trois temps : évaluation, discussion avec les ministères, négociations avec les organisations professionnelles.

CRECHES : toutes les nouvelles demandes ne pourront pas aboutir en 2011.

■ L'UNSA-Fonction publique continue à réclamer la levée de la réserve parlementaire.



Zoom sur le CIAS du 19 janvier 2011

DEUX LOGICIELS, demandés par les organisations syndicales, pour la gestion par les SRIAS des parcs de logements et la réservation de places en crèches.

■ L'UNSA-Fonction publique soutient ces projets car :

- Les places en crèches et les réservations de logements sont parmi nos priorités.
- Tous les personnels doivent pouvoir bénéficier de ces services.

■ Pour l'UNSA Fonction publique, l'ensemble des Fonctionnaires de la Fonction publique d'Etat doit bénéficier d'une égalité de traitement pour l'accès à l'information sociale interministérielle facilitée par internet.

Ces logiciels permettront aux agents d'avoir une connaissance plus affinée de la localisation, du loyer, des charges, du mode de chauffage, une simplification dans la constitution des dossiers de candidature...

Pour les SRIAS, les avantages sont importants, pour éviter la perte de logement pour «un tour», bénéficier d'une meilleure connaissance de la géo-localisation des logements, favoriser l'accès aux agents handicapés, concrétiser une synthèse statistique pour les membres des SRIAS...

Le projet porté par la SRIAS Ile-De-France concernant l'expérimentation du logiciel «crèches» et celui utilisé par la SRIAS Bretagne pour les logements répondent à la nécessité de gestion et de suivi.

PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES

Modifications de la circulaire du 15 juin 98 sur la question des bénéficiaires

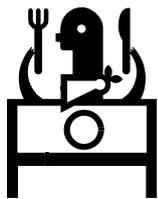
« - dans le cas d'un ménage d'agents de l'Etat, l'ouverture du droit à la prestation est appréciée par référence à l'indice le plus élevé détenu par l'un de ses conjoints. L'attributaire sera celui des deux conjoints désignés d'un commun accord, ou, à défaut, celui qui perçoit les prestations familiales ; »

Est remplacé par :

« - dans le cas d'un ménage d'agents de l'Etat, l'attributaire sera celui des deux conjoints désignés d'un commun accord, ou, à défaut, celui qui perçoit les prestations familiales ; »

PIM : revalorisation... +1.02% !

	Taux 2010	Taux 2011
Prestation repas	1,14 €	1,15 €
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	21,27 €	21,49 €
En colonies de vacances enfants de moins de 13 ans enfants de 13 à 18 ans	6,82 € 10,34 €	6,89 € 10,45 €
En centres de loisirs sans hébergement journée complète demi-journée	4,93 € 2,48 €	4,98 € 2,51 €
En maisons familiales de vacances et gîtes séjours en pension complète autre formule	7,19 € 6,82 €	7,26 € 6,89 €
Séjours prévus dans le cadre éducatif forfait pour 21 jours ou plus pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	70,78 € 3,36 €	71,50 € 3,39 €
Séjours linguistiques enfants de moins de 13 ans enfants de 13 à 18 ans	6,82 € 10,34 €	6,89 € 10,45 €
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	148,85 €	150,36 €
Allocation pour les enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans (montant mensuel) Le montant sera déterminé par référence à la base mensuelle de calcul des prestations familiales en janvier 2011	116,76 €	118,51 €
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	19,48 €	19,68 €



Restauration collective

EXAMEN DE LA CIRCULAIRE DE 95

■ L'UNSA-Fonction Publique soutient le rôle des responsables d'associations : ils doivent être consultés tout au long des travaux réalisés dans les RIA au titre de personnes qualifiées. En effet, ces gestionnaires visent l'optimisation de ces structures.

RENOVATION DES RESTAURANTS INTERADMINISTRATIFS (RIA)

Des retards ont été annoncés notamment pour BOBIGNY.

SCHEMA DIRECTEUR DE LA RESTAURATION

■ L'UNSA-Fonction publique soutient ce projet puisqu'il permet de faire un état des lieux des offres existantes. Le dispositif expérimenté dans le Nord-Pas-de-Calais sera transposé à l'ensemble du territoire en 2011.



Calendrier

PROCHAIN CIAS le 6 avril

Les dates de réunions préparatoires sont :

26.01 : CP famille

09.02 : CP logement

11.02 : CP restauration

16.03 : CP Srias

17.03 : GT restauration

23.03 : CP budget

21.03 : GT organisations syndicales

Une journée d'étude des présidents de SRIAS à la demande des organisations syndicales a eu lieu le 2 février 2011.

L'équipe de l'**UNSA-Fonction publique** responsable du dossier de l'action sociale interministérielle est composée de :

Nelly Paulet – Emmanuelle Andrieux – Annick Costa –
Alain Paiola – Frédéric Gallière – Pierre Dartigues – Gérard Ferré